



## Oui à une réforme qui rapporte de l'argent

Le Conseil fédéral et le Parlement veulent ramener en Suisse le financement par emprunt (obligations) des entreprises suisses qui est opéré depuis des années à l'étranger par la faute de l'impôt anticipé. Suite au lancement du référendum par les partis de gauche et les syndicats, une votation aura lieu le 25 septembre prochain.

**Le problème :** lorsqu'ils achètent une obligation émise en Suisse, les investisseurs étrangers ne touchent qu'une partie des intérêts promis, car 35% des montants sont retenus par notre fisc. L'impôt anticipé fait figure d'épouvantail : les investisseurs étrangers doivent procéder à de lourdes démarches et prendre leur mal en patience pour récupérer ce montant, qui leur est pourtant dû. Pour éviter ce problème, les grandes entreprises suisses émettent depuis des années leurs obligations dans des pays qui ne connaissent pas l'impôt anticipé.

**La solution :** si l'impôt anticipé suisse est supprimé, ces opérations de financement pourront être réalisées en Suisse plutôt qu'à l'étranger, ce qui ramènera des activités, des recettes fiscales et des cotisations sociales supplémentaires pour notre pays. Les recettes d'environ 200 millions de francs auxquelles la Suisse renoncera à terme seront avantageusement remplacées par de nouvelles recettes d'environ 500 millions de francs.

### **Avantage pour les collectivités et les entreprises de droit public**

Les impulsions attendues feront que les collectivités publiques pourront aussi bénéficier de la réforme en se finançant à moindre coût. Confédération, cantons et villes verront leurs frais d'intérêt diminuer jusqu'à 200 millions de francs par an. De même, des entreprises qui se financent aujourd'hui sur le marché suisse (entreprises de transport public, du secteur de l'énergie ou hôpitaux par exemple) pourront aussi bénéficier d'un marché d'investisseurs plus large. Tous les contribuables en profiteront.

### **Effets économiques positifs**

Selon les estimations de l'institut BAK d'études économiques, l'impulsion donnée par la réforme se traduira par des recettes supplémentaires après quelques années déjà. Le manque à gagner pour la Confédération sera comblé au bout de cinq ans, tandis que les cantons et les communes verront immédiatement un effet positif. La Suisse pourra aussi développer le marché des obligations durables, qui visent à financer la transition écologique, et qui lui échappent aujourd'hui au profit du Luxembourg.

### **Maintenir la compétitivité**

Au niveau international, la Suisse sera appelée à appliquer de nouvelles règles, dont notamment celle de l'imposition minimale à 15%. Les grandes entreprises subiront des hausses d'impôt qui réduiront la compétitivité de notre pays. En modifiant l'impôt anticipé, notre pays pourra retrouver de la compétitivité dans le domaine du financement par obligations. C'est bon à prendre dans les circonstances actuelles.

### **Large soutien**

La réforme est soutenue par le Conseil fédéral, les cantons (Conférence des directeurs cantonaux des finances) ainsi que par les groupes parlementaires ou partis du PLR, du Centre, de l'UDC et des Vert'libéraux. Toutes les associations économiques recommandent également de l'accepter.